

CONDITIONS DE VENTE

L'accès à la salle de concert est réservé aux spectateurs munis de billet, abonnement ou invitation. Le billet constitue le titre d'accès au spectacle indiqué et devra être présenté au personnel à l'entrée de la salle.

Modalités d'achat

- En ligne : bru-zane.com tickets@bruzane.com vivaticket.it.
- Par téléphone : du lundi au vendredi de 14h30 à 17h30 au numéro du Palazzetto Bru Zane.
- Sur vivaticket : du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 14h.
- Au Palazzetto Bru Zane : du lundi au vendredi de 14h30 à 17h30 et une heure avant la manifestation.

Accès en retard

Les spectacles débiteront à l'heure indiquée sur le billet. Au-delà de cet horaire, les places numérotées ne pourront plus être garanties. Les spectateurs en retard ne pourront alors plus accéder à leur place numérotée et devront attendre la première interruption pour pouvoir accéder à la salle et être placés aux premières places disponibles. 15 minutes après le début du concert, il ne sera plus possible d'entrer dans la salle.

Variations de la programmation – Annulation du concert

Les variations de programme et d'interprètes, ou l'éventuelle interruption du concert ne donnent droit à aucun remboursement.

En cas d'annulation du concert, seuls les billets achetés au Palazzetto Bru Zane pourront être remboursés. Pour obtenir un remboursement, le spectateur devra se rendre au Palazzetto Bru Zane une semaine au plus tard après la date initialement prévue du concert et présenter son billet inutilisé.

Les spectateurs ayant acheté leurs billets via d'autres revendeurs autorisés devront s'adresser à ces sociétés pour obtenir l'éventuel remboursement, selon les conditions de vente spécifiques du canal utilisé.

Revendeurs autorisés : www.vivaticket.it www.classictic.com www.musicinvenice.com
www.musicitick.com www.vivovenetia.com

Échange du billet

Le billet pourra être échangé dans les cas suivants :

- a) En cas de variation de la date, au plus tard le jour même du concert initialement prévu.
- b) Immédiatement, si le billet a été émis par erreur et n'a pas encore été remis (émission du billet avec une date erronée ; ou si l'acheteur s'aperçoit de ne pas disposer de la somme nécessaire).
- c) Les abonnés peuvent demander à tout moment l'échange gratuit de leur billet pour un autre concert, en fonction des places disponibles.

Normes comportementales

Il n'est pas autorisé :

- de photographier, filmer ou enregistrer les concerts.
- De fumer à l'intérieur du Palazzetto Bru Zane.
- Nous rappelons au public d'éteindre ou de mettre en mode « avion » les téléphones portables durant le concert.

Perte ou vol du billet

En cas de perte du billet, il ne sera pas possible d'émettre un duplicata. Le Palazzetto Bru Zane ne répond pas de la perte ou du vol du billet, qui dans ce cas ne pourra être remboursé.

Spectateurs à mobilité réduite

La salle du Palazzetto Bru Zane est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Services offerts

Le Palazzetto Bru Zane met à disposition du public un service de vestiaire gratuit.